

Tu as été retenu pour participer à la détection des jeunes nés en 2004 (-15ans).
Le stage aura lieu le **Dimanche 17 Décembre 2017 à Onet le château.**
(Gymnase des glycines, 12850 Onet le château).

Tous les entraîneurs de votre catégorie sont invités à participer à cette journée.
Rapprochez-vous d'eux pour organiser les déplacements.

Programme de la journée du dimanche 17 décembre 2017:

Pour les minimes garçons 2004 (-15ans):

- 09H45 : accueil et séance d'entraînement des sélectionnés au gymnase
- 11H40 : Fin de la séance d'entraînement des sélectionnés au gymnase
- 11H45 : repas (**prévoir pique-nique**)
- 12H45 : début des oppositions
- 14H30 : fin des oppositions et du stage

Des groupes élargis sont convoqués à cette date. Les jeunes nés en 2004 et éventuellement 2005 sont conviés afin de préparer au mieux les équipes à la participation du deuxième tour des inter-comités régionaux du dimanche 21 Janvier à Montpellier.

Tu dois impérativement te munir : **d'un pique-nique, d'un ballon, d'affaires pour les moments de pratique, d'une gourde et de tes affaires de douche** (comme prévu lors des séances d'entraînements...). **Ainsi que de l'autorisation parentale ci-dessous.** Tu dois prévenir en cas d'indisponibilité au plus vite à 6112000.grobert@ffhandball.net ou au 05 65 78 04 16 / 06 48 19 97 92. Des informations supplémentaires sont disponibles sur <http://www.cd12handball.fr/> .

A bientôt, salutations sportives.

Gael ROBERT
CTF aveyron (12)
Port: 06-48-19-97-92
Fixe: 05-65-78-04-16
Mail: 6112000.grobert@ffhandball.net

AUTORISATION PARENTALE : (à présenter le jour même au responsable du stage)

Je soussigné,
Responsable du (de la) jeunené(e) le

Autorise / N'autorise pas mon enfant à participer au stage départemental de la sélection né(e)s en 2004/2005,
le __ / __ / 2017 à

J'autorise le responsable du stage à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de l'enfant, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale, y compris éventuellement l'hospitalisation.

Je m'engage à reverser au comité, le montant des dépenses engagées par le comité pour l'intervention. Par ailleurs, toute utilisation d'images ou de photos sera autorisée dans le cadre des actions du comité.

Signature :